



### 3- AVIS DIRECTEUR DE L'UNITE DE RECHERCHE

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Unité de Recherche : \_\_\_\_\_

Avis :  favorable

défavorable > précisez le motif de l'avis défavorable : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature directeur Unité de Recherche :

### 4- AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DOCTORALE

Avis :  favorable

défavorable > précisez le motif de l'avis défavorable : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature directeur ED :

### 5- DECISION DE LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Décision :  autorisé à s'inscrire pour l'année universitaire en cours

non autorisé à s'inscrire > précisez le motif : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature Présidente :

#### Voies et délais de recours :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- un recours gracieux à présenter dans les deux mois à compter de la notification de la présente décision. Si vous souhaitez former un recours contentieux après rejet du recours gracieux, vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux à compter de la notification de la décision prise sur recours gracieux.
- un recours contentieux directement devant le tribunal administratif de Limoges, dans le délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Ce recours peut être déposé par courrier directement auprès de l'accueil du tribunal ou via l'application Télérecours citoyen accessible en ligne sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)